



OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Braine-le-Château et la Commune de Ittre recrutent, en partenariat, un (H/F) **coordinateur (énergique et enthousiaste !)** du **Plan d'Action pour l'Énergie durable et le Climat** pour leurs services « *environnement* » respectifs.

DÉFINITION DE LA FONCTION

Afin de poursuivre et d'améliorer leurs actions visant à protéger notre environnement et à lutter contre les changements climatiques, les Communes de Braine-Château et de Ittre recrutent un **(H/F) coordinateur du Plan d'Action pour l'Énergie durable et le Climat**. Ce nouveau collaborateur travaillera au sein de chaque service « *environnement* » et sera placé sous la responsabilité du Directeur général de chaque commune. Il veillera à ce que, pour chaque commune, l'utilisation de ressources durables soit optimisée sur tout le territoire communal. Il sera notamment chargé de mener plusieurs actions de sensibilisation dans ce domaine.

Le (H/F) coordinateur du Plan d'Action pour l'Énergie durable et le Climat sera engagé à mi-temps par la Commune de Braine-le-Château et à mi-temps par la Commune de Ittre.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique **n'est pas exhaustive et peut être évolutive.**

<u>RECHERCHE</u>	<ul style="list-style-type: none">• Proposer au Collège communal les mesures à mettre en œuvre en terme d'efficacité énergétique et assurer le suivi des mesures décidées ;
<u>ADMINISTRATION</u>	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser le cadastre énergétique ;• Suivre la comptabilité énergétique des bâtiments communaux ;• Suivre le plan d'actions stratégique de diminution des émissions de gaz à effet de serre (P.A.E.D.C.) ;• Assurer la coordination des dossiers concernés par les problématiques énergétiques dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) et des différents plans communaux.• Rechercher des subsides en matière d'énergie, établir les cahiers des charges et suivre les chantiers ;
<u>SENSIBILISATION</u>	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des actions de sensibilisation et d'information à destination des citoyens, des écoles, du personnel communal, des entreprises, du secteur tertiaire, etc.• Participer à la mise en œuvre et à l'animation de la <i>Politique Locale Énergie Climat</i> dans le cadre de la Convention des Maires ;

COMPÉTENCES

- Compétences techniques : connaissance théoriques et pratiques liées à l'utilisation de l'énergie durable ainsi qu'à la rénovation de bâtiments afin d'atteindre les normes énergétiques en vigueur ;
- Compétences sociales : Avoir l'esprit d'équipe et de la coopération transversale, savoir animer des réunions, savoir exprimer clairement ses idées ;
- Faire preuve d'autonomie tout en veillant à respecter les consignes et la législation en vigueur ;
- Compétences administratives : rédaction de procès-verbaux, de rapports, gestion de dossiers, etc. ;
- Compétences informatiques : Avoir une bonne maîtrise des applications informatiques courantes (Suite Office, etc.) ;

CONDITIONS D'ACCÈS

- Disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou de type long dans les métiers de la construction et/ou de l'environnement ;
- Le candidat devra produire un extrait de casier judiciaire modèle 595 (modèle général) de moins de 3 mois ;
- Être détenteur d'un diplôme de l'Institut Eco-conseil ou du certificat de responsable énergie délivré par la Région wallonne est un atout ;
- Être lauréat d'un examen de recrutement ;
- Être autonome au niveau des déplacements ;

OFFRE POUR LA COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

- Contrat à durée déterminée de 6 mois à mi-temps, suivi d'un contrat à durée déterminée d'un an et demi à mi-temps en cas d'évaluation positive;
- La valorisation intégrale des années d'ancienneté acquises dans le secteur public ;
- La valorisation des années d'expérience utiles à la fonction dans le secteur privé et/ou en tant qu'indépendant, à concurrence de 10 années maximum [sous réserve d'approbation par l'autorité de tutelle];
- La fonction sera rémunérée sur base d'une échelle de traitement du groupe B (diplôme de l'enseignement supérieur de type court) ou A (diplôme de l'enseignement supérieur de type long) des administrations locales de la Région wallonne.

Les montants indiqués ci-dessous sont des montants mensuels bruts, pour un mi-temps :

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 0** - s'élève à 1.307,70 EUR (une allocation de foyer ou de résidence complète ce traitement jusqu'à l'échelon 1 inclus).*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 25** - s'élève à 1.814,45 EUR.*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 0** - s'élève à 1.598,30 EUR.*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 25** - s'élève à 2.482,82 EUR.*

Les montants indiqués ci-dessous sont des montants annuels bruts, pour un temps plein :

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 0** - s'élève à 31.384,71 EUR (une allocation de foyer ou de résidence complète ce traitement jusqu'à l'échelon 1 inclus).*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 25** - s'élève à 45.546,69 EUR.*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 0** - s'élève à 38.359,09 EUR.*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 25** - s'élève à 59.587,64 EUR.*

- La Commune de Braine-le-Château offre à ses agents des chèques-repas électroniques d'une valeur de 6,50 EUR par jour presté (5,36 EUR de part patronale et 1,14 EUR de part personnelle).
- L'horaire de travail s'étendra du lundi au vendredi à raison de 2 jours et demi de prestations pour la Commune de Braine-le-Château et de 2 jours et demi de prestations pour Ittre. Des prestations occasionnelles pourront avoir lieu en soirée ou pendant le weekend.

OFFRE POUR LA COMMUNE DE ITTRE

- Contrat à durée déterminée de 6 mois, à ½ temps, suivi d'un contrat à durée déterminée d'un an et demi, à ½ temps en cas d'évolution positive ;
- Valorisation intégrale des années d'ancienneté acquises dans le secteur public, ancienneté dans le secteur privé prise en compte pour un maximum de 6 années ;
- Rémunération à l'échelle barémique :

Les montants indiqués ci-dessous sont des montants mensuels bruts, pour un mi-temps :

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 0** - s'élève à 1.307,70 EUR (une allocation de foyer ou de résidence complète ce traitement jusqu'à l'échelon 1 inclus).*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 25** - s'élève à 1.814,45 EUR.*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 0** - s'élève à 1.598,30 EUR.*

*La rémunération mensuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 25** - s'élève à 2.482,82 EUR.*

Les montants indiqués ci-dessous sont des montants annuels bruts, pour un temps plein :

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 0** - s'élève à 31.384,71 EUR (une allocation de foyer ou de résidence complète ce traitement jusqu'à l'échelon 1 inclus).*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **B1 - échelon 25** - s'élève à 45.546,69 EUR.*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 0** - s'élève à 38.359,09 EUR.*

*La rémunération annuelle brute, à l'index actuel (soit 1,7410) à l'échelle **A1 - échelon 25** - s'élève à 59.587,64 EUR.*

- Chèques-repas d'une valeur unitaire de 6 EUR [valeur nette de 4,91 EUR ; intervention personnelle de 1,09 EUR].
- L'horaire de travail s'étendra du lundi au vendredi à raison de 2 jours et demi de prestations pour la Commune de Braine-le-Château et de 2 jours et demi de prestations pour Ittre. Des prestations occasionnelles pourront avoir lieu en soirée ou pendant le weekend.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Un examen de recrutement sera organisé et comprendra les épreuves suivantes :

1. **Une épreuve pratique écrite** (au travers de laquelle seront également évaluées les capacités rédactionnelles du candidat) :
 - a. Connaissances générales des thématiques « *Énergie durable* » et « *Climat* » (20 points)
 - b. Réflexion relative à une situation en lien avec la thématique « *Énergie durable* » et/ou avec la thématique « *Climat* » (20 points) ;
 - c. Proposition d'actions en matière de sensibilisation (20 points) ;

Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite seront convoqués pour l'épreuve orale.

2. **Une épreuve orale** permettant d'apprécier :
 - a. Les aptitudes à la fonction considérée, selon les 3 activités principales (recherche, administration, sensibilisation) et les compétences requises (20 points) ;
 - b. Les motivations et la capacité d'initiative du candidat (10 points).
- **Les conditions de réussite des épreuves sont fixées comme suit :**
- Minimum requis dans chaque épreuve : 50 % des points ;
 - Minimum requis pour l'ensemble du test : 60 % des points.

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Toute candidature devra être transmise, pour le 31 décembre 2020 avant 10h00, **à la fois** auprès de la Commune de Braine-le-Château et de la Commune de Ittre, via les modes suivants :

Soit :

- Par envoi postal sous pli recommandé à l'attention du Collège communal de Braine-le-Château (rue de la Libération, 9 à 1440 Braine-le-Château) **et** du Collège communal de Ittre (Rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre) ;

Soit :

- Par courriel à M^{elle} A. DELHAYE (annick.delhaye@braine-le-chateau.be) **et** Mme M. DEHANSCUTER (personnel@ittre.be);

Elle sera accompagnée des pièces suivantes :

- Lettre de motivation **manuscrite** ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du(des) diplôme(e) ;
- Copie d'un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) modèle 595 (modèle général).

Ne seront pas pris en considération et jugés comme irrecevables : Les dossiers incomplets, transmis après la date limite de dépôt des candidatures et/ou n'ayant pas respecté les modes de transmission définis ci-dessus.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès :

- De l'administration communale de Braine-le-Château (rue de la Libération, 9 à 1440 Braine-le-Château) :
 - o M^{elle} A. DELHAYE - Tél. : 02/588.21.25 - courriel : annick.delhaye@braine-le-chateau.be
 - o M. M. LENNARTS - Tél. : 02/366.14.71 - courriel : marc.lennarts@braine-le-chateau.be
- De l'administration communale de Ittre (rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre) :
 - o Mme M. DEHANSCUTER - Tél. : 067/79 43 33 - courriel : personnel@ittre.be
 - o Mme C. SPAUTE - Tél. : 067/79.43.30 - courriel : c.spaute@ittre.be

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par les communes d'Ittre et de Braine-le-Château. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.